

Fumons tous les meilleurs

CIGARES

Dixie, Camillo & Polo

LA LIBRE PAROLE



tous les meilleurs

CIGARES

Dixie, Camillo & Polo

Publié par la Société de Publication "La Libre Parole" RENE LEDUC, Editeur-Propriétaire.

AFFIRMONS NOS DROITS (Lafontaine)

Bureau : Coin St-François et Laliberté TELEPHONE 2685.

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS

Un an . . . . . \$1.00
Six mois . . . . . 50c

Le Numéro : 2 sous.

A Propos des "Pageants"

Les représentations historiques ont pris fin. Il en était temps parce que les mécontentements, soulevés de toutes parts, menaçaient d'en faire un fiasco.

Des représentations, seule la dernière a réuni à peu près tout le monde des acteurs.

C'était la fête des vieux, des orphelins, des enfants. Chacun a tenu à honneur d'y être. Ça été réellement le clou de ces belles parades.

Nous qui connaissons les désagréments qu'ont eu à subir les personnes qui se sont dévouées gratuitement à la réalisation de cette partie des fêtes, ne sommes pas surpris qu'il y ait eu tant d'abstention parfois.

Jusqu'ici nous n'avons pas voulu donner cours aux récriminations qui se faisaient entendre de plus en plus nombreuses. En certains quartiers, on aurait vu avec plaisir cette intervention afin de rejeter sur d'autres que les coupables les responsabilités de l'échec que l'on craignait.

Aujourd'hui que tout est fini, rendons à César ce qui appartient à César.

Avant qu'il ne fut trop tard, nous avons élevé la voix.

Seul de tous les organes québécois, nous avons donné franchement notre opinion. Pour cela le Comité exécutif nous a ostracisés et nous a volontairement oublié dans la publication des quelques annonces d'ont nos confrères ont profité.

Nous ne nous plaignons pas, nous constatons simplement.

Nous sommes courroucés contre l'ingratitude de certains personnages qui nous doivent en partie les décorations dont ils ont été gratifiés par la faveur royale. Nous faisons notre devoir sans rechercher d'autre récompense. La satisfaction de notre conscience nous suffit.

Nous pouvons cependant ajouter que les critiques inopportunes de certains journalistes durant les fêtes, nous les avions criées en temps et lieu à ceux qui pouvaient alors y porter remède.

On a fait la sourde oreille! Tant pis!

N'avons-nous pas averti ceux qui s'occupaient des costumes qu'ils n'avaient pas de temps à perdre?

On s'est mis tard à l'ouvrage et la conséquence en est que plusieurs personnages étaient encore en civil lors des dernières répétitions, alors que l'on faisait payer assez cher aux spectateurs le prix des sièges.

Jusqu'à la dernière minute, il n'a pas été question des chaussures. A la fin, chacun s'est vu dans la nécessité de mettre la main au gousset pour se procurer qui des bottes, qui des espadrilles, qui des souliers de cour, etc.

Pour se rendre aux plaines et en descendre les figurants et les figurantes surtout y allaient encore cha-

que fois de quelques pièces blanches, car il ne fallait pas compter sur le tramway toujours encombré et les cochers tenant la dragée haute à ceux qui avaient recours à leurs services.

Maintenant on nous dit que des cartes sont envoyées à tous les "pageants" leur réclamant les costumes dont ils se sont servis.

Nous avons peine à croire que la Commission Nationale soit tellement à court de fonds qu'il lui faille les quelques sous que rapportera la vente à l'enchère de ces dé-pouilles.

Il aurait été plus aimable de laisser comme souvenir aux exécutants le costume qu'ils ont bien gagné.

Les dépenses que chacun a faites pour le succès des spectacles mériteraient bien cette reconnaissance.

D'ailleurs, ne serait-ce pas intéressant à nos prochaines fêtes nationales de revoir parader dans nos rues les mêmes personnages historiques que nous venons d'admirer?

Nous revivrons ainsi d'année en année les fêtes de la fondation de Québec.

Les enfants et même les personnes plus âgées se familiariseraient avec les grands faits de notre histoire nationale.

Cette leçon vaut bien, croyons-nous, le sacrifice du petit montant que rapporterai la vente de ces costumes.

L'impérialisme mal placé des membres de la Commission du Parc des Plaines, nous priera-t-il de nous en féliciter? L'impérialisme mal placé des membres de la Commission du Parc des Plaines, nous priera-t-il de nous en féliciter?

La parole vous appartient, messieurs. Qu'allez-vous faire, parlez sans retard.

R. L.

LETTRE OUVERTE

d'un ouvrier au Secrétaire du Congrès des Métiers et du Travail.

Camarade, J'ai reçu la circulaire du 2 juillet courant relative au congrès ouvrier qui se prépare pour le mois de septembre prochain à Québec, congrès qui doit durer cinq jours.

Je vous félicite d'avoir désavoué dans cette circulaire, l'Union internationale ouvrière que les Yankees voudraient nous imposer, pour nous obliger à entrer dans leur village socialiste. Vous avez bien raison de déclarer que nous autres, ouvriers canadiens, nous n'éprouvons pas le besoin d'être contrôlés par les ouvriers des Etats-Unis, surtout par leurs meneurs.

Mais je dois, en bonne amitié vous mettre en garde ainsi que tous les camarades contre un point dangereux du programme que la circulaire indique comme celui du futur congrès. Il s'agit d'un article qui fait partie intégrante du programme du socialisme universel: l'Ecole forcée.

Vous annoncez, en effet, qu'on soumettra au congrès l'adoption de cette prétendue réforme lancée, depuis 1871, par la Franc-Maçonnerie et reprise par le socialisme international: l'Ecole gratuite-laïque-obligatoire. Mais, dans votre circulaire, le "laïque" est omis. Est-ce par oubli, par inadvertance ou par habileté?...

Sachez, camarade, si vous ne le savez pas déjà, que l'Ecole laïque, gratuite-laïque-obligatoire" constitue une formule solidaire dont tous l

membres sont intimement unis et sont inséparables. Ayez donc la franchise ou le courage de ne pas les séparer.

Que l'on commence par l'obligatoire, pour finir par la laïcité—c'est-à-dire par la déchristianisation scolaire, le tout sucré de gratuité trompeuse et illusoire, — ou que l'on commence par la laïcité pour finir par l'obligatoire c'est identiquement la même chose: blanc bonnet ou bonnet blanc...

En France, sous la République maçonnique actuelle, on a commencé par l'école forcée pour arriver ensuite à l'école neutre et enfin à l'école athée: sans Dieu...

Affaire d'étapes, d'opportunisme, de circonstances.

En Canada, les ouvriers vont-ils se laisser, eux aussi, duper par ce jeu maçonnique?

C'est ce qu'il faudra voir, camarade.

En attendant que nous voyions ça, je veux tout simplement mettre les ouvriers en garde.

L'école forcée, gratuite ou non constitue une mesure de guerre "anticléricale"—Mettons les points sur les I.

J'aime mieux cela que de devoir mettre les poings sur les nez.

C'est une mesure de guerre hy-

perocrite contre la liberté.

Voyez la France, camarade.

Mais en Canada c'est de plus une mesure directement contraire aux droits civils ou civiques des sujets anglais, ouvriers, bourgeois, capitalistes ou prolétaires...

Voilà peut-être, camarade, ce que vous ne savez pas. Eh bien, cela a été prouvé clairement, irréfutablement, éloquentement devant le Parlement provincial du Manitoba, par un Canadien-Français, M. J. Bernier, député de Provencher, le 11 janvier 1908.

Le parti "libéral" de là-bas avait poussé un certain F. M. Ross à mettre le gouvernement de l'hon. Roblin en demeure d'imposer aux populations le régime de l'école publique forcée, après qu'en 1890 les F.F. Greenway-Sifton (Clifford) toujours du même parti, celui de l'école neutre connue en France.

Eh bien, camarade, l'hon. M. Roblin a reconnu que la camisole de force de "l'école obligatoire" était contraire à la constitution anglaise. M. J. Bernier a prouvé, ayant en mains les textes de loi et les jugements du conseil privé d'Angleterre que l'état n'a pas le droit d'obliger, sous des pénalités quelconques, les pères de famille à confier leurs enfants, pas plus à l'école publique neutre qu'à l'école libre "confessionnelle".

Et savez-vous, camarade, que de par le droit commun anglais, à l'exclusion de n'importe quel: état, municipalité ou gouvernement, qui a seul compétence et juridiction sur l'enfant, en matière d'éducation et d'école comme en matière de religion et d'église?

Le père de famille.

C'est lui seul, et personne d'autre qui a le droit absolu de choisir librement pour l'enfant l'éducation, soit à la maison paternelle soit dans telle ou telle école du choix du père.

Et si telle ou telle école, publique neutre ou "libre", ne convient pas au père, soit pour motif de conscience soit pour tout autre motif, le droit commun anglais ne reconnaît pas à l'Etat, à la loi, au gouvernement, à un parti quelconque, maître de l'Etat, du pouvoir et de l'école publique de se substituer au père de famille et de lui dire:

—Tu enverras ton enfant à telle école — ou si non!

Voilà ce que M. J. Bernier le soir du 11 janvier 1908, à Winnipeg a prouvé lumineusement.

Et son discours est resté sans refutation. L'école forcée a été — enfouie.

Voilà, camarade, ce que je tenais à vous dire, à vous et à tous les camarades ouvriers.

C'est pourquoi je propose de biffer l'école forcée du programme ouvrier. Mécanicien qui ne veut pas être mécanisé.

J. B. TAPDUR.

LE MAGASIN OUVRE TOUS LES JOURS A 8 hrs. A. M. LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. LE MAGASIN FERME LE SAMEDI A 10 hrs P. M. Division du D tail 157-173 Rue St-Joseph, QUEBEC

Deuxième Samedi de Cette Grande Vente Annuelle de la Mi-Eté

Livres de Piété, Chapelets, etc à un escompte de 20%

Samedi sera le dernier jour où vous puissiez profiter de cette belle occasion, qui était pour 8 jours seulement. Venez donc samedi faire votre choix dans notre assortiment de livres de piété, chapelets, encriers et albums pour photos, le plus bel assortiment que vous ayez encore vu, comprenant une grande variété de genres à grande réduction de prix.

Albums pour cartes postales à un escompte de 50%

Pendant les quinze premiers jour d'août, vous pouvez faire votre choix dans notre assortiment entier d'albums pour cartes postales, comprenant 25 genres différents à grandes réductions de prix. C'est une chance que vous ne devriez pas manquer.

COUVERTURES LEGERES

Couvertures de flanellette blanche, 56 x 75, bords bleus ou roses prix de vente de la mi-été, la paire.....1.09

COUVREPIEDS

Seulement 50 bsaux couvrepieds blancs, grandeur 72 x 81, ourlés, prêts à servir, prix de vente de la mi-été,.....1.09

COTON A DRAPS DE LIT

Coton non blanchi, 62 et 70 pouces de large, fini uni, prix régulier 24c. la verge, prix de vente de la mi-été.....17c.

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES

Sous-vêtements en mérinos, pour hommes, de poids moyen, gris seulement, prix régulier 55c le morceau, prix de vente de la mi-été..... 39c

CHEMISES DE NUIT POUR HOMMES

Chemises de nuit en flanellette rayée, points, 14 1/2 à 17 1/2, col blanc et devant blanc, prix régulier 1.00: prix de vente de la mi-été.....75c

BOTTINES POUR HOMMES

Bottines en cuir verni, pour hommes, points 8 1/2 à 10, genre Blucher, goodyear welt, prix régulier 3.50 la paire; prix de vente de la mi-été.....2.25

BOTTINES POUR GARÇONNETS

Bottines à lacets, box calf, genre Blucher, pour garçonnets, points, 5, 5 1/2, 6, et 6 1/2, prix régulier 1.50 la paire; prix de vente de la mi-été.....89c.

OCCASIONS DE BON MARCHE DU SOUS-SOL

Chapeaux de paille, pour garçonnets, prix régulier 25 à 50c; samedi.....9c
Casquettes de toile blanche, pour garçonnets, prix régulier 35c; samedi.....8c
Etoffe à complets, pour hommes, coupons de 3 à 3 1/2 verges, à écouler à moins de 25% au-dessous du prix coûtant.

LA SALETTE DES RUES.

Québec a reçu durant les fêtes des milliers d'étrangers qui ont admiré la beauté de nos sites et qui n'ont pas tari d'éloges sur nos décorations.

Pourquoi faut-il que l'aspect de nos rues, leur malpropreté, les mauvaises odeurs qui y régnaient, aient, par contre, désagréablement impressionné nos hôtes ?

L'état des voies québécoises est un véritable défi porté aux lois de l'hygiène.

La poussière faite de l'accumulation des crochons et de toutes les déjections de la rue, y vole sans cesse en tourbillons.

Un de nos visiteurs s'étonnait qu'on laissât, chez nous, les ordures se dessécher sur la voie publique.

Ailleurs, disait-il, il y a toujours, dans les rues, des "boys", munis d'un petit balai et d'une pelle, et chargés d'enlever le crochon dès qu'il est tombé sur le sol.

Et il ajoutait, goguenard: — Mais quand donc arrose-t-on ?

Où quand donc arrose-t-on ? C'est, chaque année, la même chanson, à l'époque des grandes chaleurs.

On laisse, dans les rues, une poussière infecte, puante et dangereuse, une poussière que nous respirons par la bouche, que nous aspirons par le nez, qui nous pique les lèvres et qui nous brûle les yeux, et qui porte jusqu'au fond de nos poumons, ces corpuscules chargés des germes de toutes les infections.

La compagnie des tramways est-elle donc payée pour un travail qu'elle devrait faire mais qu'elle n'exécute pas ?

Les arrosoirs municipaux ne sont-ils que des objets de curiosité que l'on montre aux touristes ?

Québec est d'une malpropreté révoltante et pourtant la ville possède une administration de la voirie qui nous coûte cher.

Cette administration émerge au budget municipal pour une forte somme.

Avouez qu'il est un peu honteux, pour une administration qui dispose de tels crédits, de n'exciter que le mécontentement des citoyens et le sarcasme des étrangers.

Nous croyons qu'il suffira de porter ces plaintes à la connaissance du président du comité des chemins pour qu'il voit à ce que chacun fasse son devoir.

JEAN

Nous avons raison

Dans notre dernière édition, nous annoncions une prochaine "révolution de palais" à Québec.

Nous étions bien au courant de ce qui se tramait, mais nous ne pensions pas que les faits viendraient si vite nous donner raison.

Voici, en effet, ce que nous disent les journaux de Montréal.

M. Jean Prévost a prononcé à Ste-Adèle un discours qui a fait sensation.

L'ex-ministre de la colonisation et des mines s'est plaint de l'opposition qui lui a été suscitée aux dernières élections. Il a reproché à l'hon. M. Gouin d'être l'auteur de la candidature de M. Nantel. Il déclara qu'il avait des preuves. Le premier ministre voulait me faire disparaître, dit-il, mais il n'a pas réussi, et va s'apercevoir qu'un Prévost a la vie dure.

M. Prévost a dit qu'il demanderait compte à M. Gouin de sa conduite à son égard. Il allait lui faire si bien la guerre que dans six mois, le premier ministre et son collègue, M. Turgeon, auront quitté la scène. Il a déjà eu un portefeuille; avant la fin de l'année il fera partie d'un nouveau gouvernement.

M. Prévost a fait allusion à M. Henri Bourassa et au mouvement dont il est l'esprit dirigeant. Il a dit que l'étoile du nouveau député de St-Jacques et de St-Hyacinthe

éclipse celle de Mercier et de Châteauneuf. L'ancien collègue de M. Gouin a dit et répété qu'il restait libéral, mais qu'il s'efforcera de chasser des rangs du parti ceux qui ne sont pas dignes d'y rester, ceux qui trahissent leurs amis, etc. Il a ajouté que MM. Gouin et Turgeon ont été amoindris, écrasés, au dernier appel au peuple.

L'orateur a blâmé ses anciens collègues de ne pas l'avoir appuyé durant la dernière lutte. Il promet des émotions à la prochaine session.

M. Jean Prévost qui avait déjà jeté le chapeau d'orateur à la face de M. Parent est bien homme à faire ce qu'il a annoncé à ses électeurs.

Il n'est pas seul d'avis que M.M. Gouin et Turgeon doivent disparaître de l'arène provinciale. Il est appuyé par la majorité des députés du district de Montréal.

Ici à Québec, il est surprenant de constater le nombre toujours grossissant des représentants libéraux qui se proclament "indépendants".

Ce mot d'ordre est une menace au ministère actuel. Qui vivra verra.

R. L.

La France au IIIe Centenaire.

Maintenant que la mission française a repris le chemin de ses foyers, il nous sera bien permis de dire, à nos cousins d'outre-mer, ce que nous pensons de leurs délégués et pourquoi ces derniers n'ont pas été reçus avec plus de chaleur. Voyons d'abord ce qu'en disent les Français eux-mêmes.

Une délégation surprenante.

"Le Canada va célébrer, dans quelques jours, le Centenaire de la fondation de Québec. L'Angleterre sera représentée à ces fêtes par le prince de Galles. La France devait y occuper une place, puisque cette fondation est son œuvre. Elle y sera; mais le gouvernement a fait tout ce qu'il a pu pour surprendre les Canadiens.

"Nul n'ignore que les Canadiens-Français sont irréductibles dans leur attachement à la foi catholique; ils n'ont jamais séparé leur foi, leur langue et leur patriotisme. Cette triple alliance les a sauvés du naufrage dans la grande mer britannique. Ils sont demeurés bien fidèles à leurs traditions de famille, c'est-à-dire à eux-mêmes. Ils sont catholiques aussi pieusement que l'étaient leurs pères. Mais la République l'ignore, ou bien elle a résolu de leur donner une leçon.

"La mission officielle qui partira lundi comprend M. l'Amiral Jauréguiberry et M. Herbette, conseiller d'Etat. L'Amiral est protestant. Le conseiller d'Etat est libre-penseur. Ces choix n'ont point été faits au hasard. Ils sont réfléchis. Ils représentent l'opposition la plus nette aux idées et aux sentiments catholiques. En déléguant des catholiques pour représenter la France républicaine auprès des descendants de la France monarchique, le gouvernement aurait cru commettre une faiblesse indigne de ses passions sectaires. Il a préféré commettre une ineptie doublée d'une grossièreté. Il est resté, lui aussi, fidèle à ses principes. Ce sera une raison de plus pour les Canadiens de se convaincre que la République anticatholique ne représente pas la France.

Le Patriote du Périgord.

LA

France aux Fêtes de Québec.

"Le Léon Gambetta et l'Amiral Aube, portant la mission française chargée de représenter le gouvernement de la République aux fêtes de Québec, sont partis sous le commandement de l'amiral Jauréguiberry.

"Les membres de la mission, arrivés hier soir à Brest, ont M. Herbette, conseiller d'Etat, et son fils, lieutenant de vaisseau, ainsi que le lieutenant d'infanterie Lauzerat.

"Vu la composition de cette mission, on craint que l'accueil de nos frères d'outremer ne soit plutôt froid. Quelqu'un qui connaît le Canada pour y avoir vécu longtemps, nous disait hier: On dirait que M. C. mencau ne pouvant pas s'abstenir de figurer aux fêtes de Québec a pris plaisir à froisser les Canadiens-Français dans ce qu'ils ont de plus cher: le sentiment catholique, en se faisant représenter par un protestant et un franc-maçon."

L'Avenir de Toulon.

AU CANADA

"Le centenaire de la fondation de Québec est en passe de devenir une fête non-seulement anglaise, mais aussi maçonnique.

"Depuis deux siècles, la haute juiverie et la franc-maçonnerie, son instrument, ont constamment travaillé à abaisser la France et à donner à l'Angleterre un empire mondial.

"Aussi, Juifs et francs-maçons, veulent-ils être de la fête. Les Rothschild de Paris et de Londres ont parait-il, dès maintenant, retenu cinq grandes chambres au premier étage du Château Frontenac, construit sur l'emplacement de la bataille de ce nom et qui domine la ville et la rade. Le prix de la location est de 500 dollars (2.500 francs) par jour pour douze jours, (pe usion non comprise); soit au total 150 000 francs, et autant au moins pour la pension.

"Pour que l'on se soit décidé à une pareille dépense il faut qu'on ait vu, dans le voyage à Québec, autre chose qu'une simple excursion de tourisme. (Il n'est pas sûr, dit La Vérité de Québec, qu'une partie de cette colonie internationale ne reste dans le pays, pour s'y établir définitivement avec la permission de sir W. Laurier,) premier ministre et chef du parti libéral canadien.

"Le gouvernement français choisit, pour le représenter, M. Herbette qui, en 1902, fonda à Montréal une section française de la maçonnique Ligue d'enseignement. Il se serait, parait-il, intitulé le "décrasseur" le "déniaiseur" et l'"émancipateur" des Canadiens-Français, et cela, "sans qu'ils s'en aperçoivent". Ce choix est accueilli, dans Québec, par la réprobation unanime de la presse indépendante. "Francs-Maçons et Juifs veulent régner au Canada comme en France."

La Riposte d'Amiens.

Jetons à présent un coup d'œil sur nos journaux.

"Les Canadiens ont toujours accueilli et accueillent toujours parmi eux les Français intelligents, instruits, respectueux de la religion et à bons principes, mais ils n'ont pas de place dans leur cœur pour les Airs bêtes (pardon de l'affreux jeu de mots) qui les insultent et qui ne sont peut-être pas capables de semer un grain de blé ou un germe de patate comme il faut.

"La tête sans doute échauffée par le champagne dans un récent banquet à Paris, M. Herbette a tenu des propos qu'il doit regretter aujourd'hui.

"Un homme si intelligent, si instruit et si démaiseur d'autrui, a tort de dévouer ainsi son jeu.

"Il avait beau ne pas tant parler." Le Messager de Lewiston.

"La nomination de M. Herbette a été une faute impardonnable, une sottise incommensurable, dont l'amiral a dû nécessairement souffrir et que le Canada a droit de reprocher à la France.....

"Nous avons salué l'amiral, nous refusons de donner la main à M. Herbette.

"L'amiral toutefois a dû s'apercevoir d'une chose qui s'est manifestée évidente aux yeux de tout le pays; c'est l'isolement profond dans

Un Enseignement

Chaque année nous constatons la réorganisation forcée ou la déconfiture de quelques sociétés soi-disant fraternelles, à gros et petits résultats.

Chaque année des milliers de membres de ces associations perdent les épargnes qu'ils y avaient placées. Ils comprennent trop tard qu'ils ont été trompés.

Il y a dans ceci un profond enseignement.

L'épargne du peuple est une chose sacrée. C'est la véritable richesse d'une nation. Nous devons donner un généreux encouragement à nos institutions nationales qui peuvent faire profiter l'épargne nationale.

L'argent que nous plaçons dans ces institutions étrangères est généralement employé contre nous financièrement, économiquement et autrement.

Encourageons nos institutions à nous.

Parmi les meilleures est notre grande compagnie d'Assurance-Vie La Sauvegarde. Elle offre toutes les garanties de solidité et fournit à notre peuple une occasion de placer chez lui ses épargnes.

Elle vend tous les genres d'Assurance sur la vie aux taux ordinaires. Elle marche à pas de géant. Elle est appelée à devenir une de nos plus fortes institutions financières, grâce à son administration sage et économique.

Encourageons-la en lui donnant nos assurances et celles de nos familles.

Cette excellente compagnie a une grande succursale à Québec au N° 234, rue St-Joseph, St-Roch, près du marché Jacques-Cartier.

Allons faire une visite à son gérant, ou écrivons-lui. De nos jours, tous les gens prévoyants s'assurent. Soyons de notre temps. Nous n'aurons qu'à nous en féliciter.

Pour vos produits pharmaceutiques, parfums, articles de toilette, descriptions, etc. adressez-vous à la nouvelle pharmacie

G. P. Plamondon

122, rue St-Joseph Téléphone 3259

lequel on a constamment tenu M. Herbette.

"Dieu merci! pas une seule fois ce triste personnage n'a été invité à adresser la parole en public, et bien qu'il se soit, en plus d'une occasion généreusement mais très indiscretement offert, personne n'a voulu de son ours.

"Il est resté isolé... comme un pestiféré.

"M. Herbette doit à sa bonne étoile de n'avoir pu réussir à parler en public; il eut été impitoyablement sifflé.

"C'est d'ailleurs ce qu'il méritait." L'Événement.

Le gouvernement français a fait une bêtise ou commis une méchanceté en faisant le choix de ses délégués. Dans l'un ou l'autre cas, il est seul responsable des désagréments que ces messieurs ont eu à subir.

Louis.

FOURRURES

Assurée contre le feu et les mites Nouvelle Manufacture.

E. ST-PIERRE

44 rue St-Joseph. Québec

VIS-A-VIS LE VENDOME

Téléphone. 3259

VENEZ

Profiter des jobs que nous vous offrons tous les jours.

MARCEAU & Cie

155 St-Joseph

CARTES D'AFFAIRES

J. E. CHAPLEAU, LL.L.

AVOCAT

95, Rue St-Pierre, Québec.

Téléphone { Résidence, 2547 Bureau, 994

L. E. O. Payment, A.M., LL.M. E. T. Paquet, LL.B., LL.M.

PAYMENT & PAQUET AVOCATS

88, St-Pierre, Québec.

Téléphone 1405

ALP HUARD NOTAIRE

343, RUE ST-JOSEPH TELEPHONE 2113.

LAVERGNE & TASCHEREAU AVOCATS

A. Lavergne, M. P., E. Taschereau, L. L. L. 81, RUE ST-PIERRE Bureau à Montmagny.

P. P. Giguère & Cie PLOMBIERS-COUVREURS

56, rue des Fossés, St-Roch, Québec. Appareils de chauffage à eau chaude. Plomberie moderne et hygiénique. Lumière électrique. Plafonds et lambris en tôle métallique. Téléphone 2115.

Choquette Galipeault & Metayer AVOCATS

107, Côte de la Montagne. Tél. 1221

BUREAU A MONTMAGNY

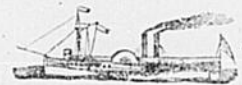
TALBOT & DIONNE

Architectes et Évaluateurs MEMBRES A. A. P. Q. 14, RUE ST JOSEPH QUEBEC TEL. 2421

AIME DION

AVOCAT

76, RUE ST-PIERRE, Tél. 1979 Bureau du soir: 187, St-Joseph



S. S. PERSIA De la Cie de Navigation de Québec

Laissera QUEBEC, quai Atkinson Mercredi et samedi, à 1 heure p. m. MONTREAL, quai Victoria, Lundi et jeudi, à 7 heures. Les marchandises sont assurées. Taux du fret minimum.

J. A. BEAUBIEN, Agent. Québec, téléphone, 3018. Montréal, "Main, 1545.



COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU & ONTARIO

Excursion de fin de semaine

Au prix d'un passage simple

Bon pour partir le samedi et revenir le lundi.

DIVISION DU SAGUENAY

Le vapeur Tadoussac partira tous les samedis et mardis à 8.30 a. m. pour Tadoussac et les postes intermédiaires:

Pour prix de passage et autres informations s'adresser à

M. P. CONNOLLY,

Agent général.

FOURRURES

Assurées contre le feu et les mites Nouvelle Manufacture.

E. ST-PIERRE

44 rue St-Joseph. Québec

VIS-A-VIS LE VENDOME

Téléphone. 3259

Nouvelle Pharmacie

M. G. P. Plamondon, bien connu des clients de la maison W. Brunet & Cie, vient d'ouvrir une pharmacie à son compte au

No 122, Rue St-Joseph

QUEBEC R. L. & P. CO

HORAIRE ÉTÉ 1913

Le et après LUNDI le 1er Juin 1913, Les trains circuleront comme suit: ENTRE QUEBEC ET LES CHUTES MONTMORENCY.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency. Toutes les trente minutes de 5.30 a. m. à 11.00 P. M. et trains additionnels à 7.40 A. M., 5.20, 6.20, 7.15, et 10.15, le Samedi (10.45 P. M.)

Départ des Chutes Montmorency pour Québec. Toutes les 30 minutes de 6.00 A. M. à 11.30 P. M. et trains additionnels à 6.1 A. M., 5.45, 6.45, 6.56, et 7.54 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency. 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 10.00 A. M. et toutes les 30 minutes de 1.00 P. M. à 11.00 P. M.

Tous les quarts d'heure le Dimanche après-midi. Départ des Chutes Montmorency pour Québec. 6.41, 9.09, 9.30, 10.09, 10.30, 11.09, 11.30 A. M., 12.09, 12.30, P. M. et toutes les 30 minutes de 1.30 P. M. à 11.30 P. M.

Tous les quarts d'heure le dimanche après-midi. ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE DE BEAUPRE

La Semaine

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré avec arrêt aux Chutes Montmorency. 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30, A. M., 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15, P. M., 10.15, P. M., excepté le Samedi et (10.45, P. M., le Samedi seulement.)

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec avec arrêt aux Chutes Montmorency. 5.30, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30, A. M., 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15, et 10.15, P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré. 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 10.00, A. M., 1.45, 2.15, 3.15, 6.15, 7.15, et 10.15, P. M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec. 6.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30 A. M., 12.00, 1.00, 4.00, 4.30, 5.15, 9.00, et 10.15 P. M.

ENTRE QUEBEC, BEAUPRE ET ST-JOACHIM

La Semaine

Départ de Québec pour Beauré. 8.30, 11.30 A. M., 2.15, 5.15, et 7.15 P. M.

Départ de Québec pour St-Joachim. 8.30, 11.30, A. M., 2.15, et 5.15 P. M.

Départ de Beauré pour Québec. 7.25, 10.25, A. M., 1.05, 5.05, 7.00 et 10.05 P. M.

Départ de St-Joachim pour Québec. 7.15, 10.15 A. M., 1.00, 5.00, et 6.35 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour Beauré. 6.30, 8.00 A. M., 1.45, et 7.15 P. M.

Départ de Québec pour St-Joachim. 6.30 A. M., 1.45 P. M.

Départ de Beauré pour Québec. 8.00, 9.15, A. M., 5.05, et 10.05 P. M.

Départ de St-Joachim pour Québec. 7.50 A. M. et 5.00 P. M.

Un char électrique fait raccordement à la Jonction Mastai, avec tous les trains pour les voyageurs en partant ou revenant du Sanatorium Mastai, Aïlle etc. 5c aller et retour.

Express pour paquets, boîtes, viandes etc. sur tous les trains. Prix 5c et plus suivant le poids.

Pour toutes autres informations s'adresser au Surintendant, A. EVERELL, Surintendant, Gérant-Général.

Pour les colons à la recherche de foyers

Excursions de Colonisation au Manitoba, Saskatchewan et Alberta pour la saison 1913.

JUIN . . . . . 21 JUILLET . . . . . 7, 21 AOUT . . . . . 4, 18 SEPTEMBRE . . . . . 1, 15, 27

Billets bons pour deux mois

Pour renseignements, s'adresser au bureau des billets, gare du Palais, au Frontenac, ou au bureau principal, angle des rues St-Jean et du Palais.

JULES HONE, Jr., Agent local Département des Voyages et des Paquebots Transatlantiques

Agence générale de lignes entre les ports du Canada, des Etats-Unis, de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba la Jamaïque, la Floride, etc.

CHEMINS DE FER CANADIAN NOR-QUEBEC QUEBEC & LAC ST-JEAN

LE ET APRES LE 12 AVRIL 1913, Les trains voyageurs ont un air: DÉPART DE QUEBEC 8.15 A. M. Pour Montréal et La Tuque tous les jours, excepté le dimanche. 8.15 A. M. Pour Roberval et Chicoutimi, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche. 1.45 P. M. Pour St-Raymond, le dimanche seulement. 5.20 P. M. Pour St-Raymond, tous les jours excepté le dimanche. 7.30 P. M. Pour La Tuque, Roberval, Chicoutimi, jeudi et samedi seulement (avec char docteur pour Chicoutimi.) ARRIVEE A QUEBEC 7.00 A. M. De Chicoutimi, Roberval, La Tuque samedi et lundi sonement. 8.45 A. M. De St-Raymond, tous les jours, excepté le dimanche. 7.00 P. M. De Montréal et La Tuque, tous les jours excepté le dimanche. 7.00 P. M. De Chicoutimi et Roberval, tous les jours excepté le dimanche et le lundi. 9.30 P. M. De St-Raymond, dimanche seulement. Les sièges et lits dans les chars paquets et voitures se réservent au bureau de F. S. G. Le fret ne sera pas reçu à Québec, après 1.30 heures P. M. GUY TOMBS Agent Général.



MELANGES

Les canons se sont tus. Le bruit des pétards s'est éteint. Les discours sont achevés. Les fêtes sont terminées. Qu'en reste-t-il? Des crachats et du ruban.

Champlain peut enfin reposer tranquille sur son socle de pierre. Il ne paraît pas avoir trop souffert des affronts de toutes sortes dont il a été l'objet. Durant ces fêtes impérialistes, il n'y eut qu'un seul jour qui fut bien le sien. Le dimanche où il voyait à ses pieds la jeunesse qui a la fierté de ne pas marcher à la conquête des décorations mais l'asse parler son cœur.

Sir Lomer! Pourquoi diable celui-là est-il décoré? disait un loustic. Parbleu! pour avoir laissé faire les autres. Ce n'est pas plus malin que cela.

Et Whitney? Dame! on se le demande partout. Celui qui en trouvera la raison voudra bien nous le dire. Nous publierons les détails avec plaisir.

Et Sir Georges? Pour avoir trop fait.

Le gouvernement fédéral continue à ostraciser les Canadiens-Français. Les employés anglais voient leur salaire augmenter considérablement. Nos compatriotes doivent se contenter des miettes qui tombent de la table où les autres festoient. Pourquoi diable aussi se tourmenter dans cette galère dont l'atmosphère ne peut que leur être funeste?

On disait que M. Parent remplacerait sir Louis à Spencer-Wood.

M. Létourneau en aurait été trop content si c'eût été vrai. On ne peut avoir tous les bonheurs à la fois, n'est-ce pas, Louis?

M. Lemieux a fait une bonne action dont nous le félicitons. La moitié des timbres-souvenirs du IIIe centenaire étaient imprimés en français. Continuez dans cette bonne voie, monsieur le ministre, et nous continuerons à vous applaudir.

Les discours de M. Herbette pendant les fêtes de Québec paraîtront bientôt en volume. Qui n'en veut?

La Patrie n'a pas reculé devant ses dépenses pour s'aménager un local dans notre ville durant les fêtes.

La meilleure preuve que cette courtoisie a été bien vue du public, c'est que La Presse en fait une maladie.

Mr Chouinard, le sympathique greffier de la cité, a été décoré. Ma foi! il ne l'a pas volé!

M. Turgeon a une décoration de plus. Sa collection augmente à vue d'œil. Nos félicitations.

Le prince de Galles a oublié M. Chambers dans sa distribution de titres honorifiques. Pourtant notre confrère a été un serviteur dévoué de la Commission Nationale.

Notre chef de police a bien mérité l'épingle de cravate qu'il a reçue du prince. Il a été partout, il a vu à tout, et bien secondé des constables sous ses ordres, le service a été parfait. Il nous fait plaisir de le constater et d'en donner connaissance à nos lecteurs.

Si la Commission Nationale tient absolument à rentrer dans une partie de ses déboursés, pourquoi ne pas donner une très rare permission pour payer le coût des costumes, après quoi ceux-ci resteraient aux figurants?

Les sacrifices de ces derniers méritent bien une telle reconnaissance.

Bourassa est en Belgique nous annoncent les grands journaux. Il suit un "short course" sur l'affaire de l'Abbitibi. Nous en aurons des nouvelles à la prochaine session.

M. Turgeon n'a pas eu de "sirage." Il doit se contenter du blanchissage de Bellechasse.

L'idée d'un bain public fait son chemin. Nous semons des projets qui finissent tôt ou tard par se réaliser.

Le Soleil est venu à la rescousse du père Herbette. Prenez garde, messieurs, en embrassant certaines causes on montre parfois le bout de l'oreille. Est-ce compris?

Le comité des chemins a fait placer dans nos principales voies de communication des chapelets de nécessité. Voilà une bonne idée dont nous tenons à féliciter qui de droit.

Pourquoi le monument Champlain n'était-il pas plus éclairé durant les cérémonies du IIIe centenaire? Qui est coupable de cette mesquinerie très bête dans les circonstances? Ne parlez pas tous à la fois, messieurs les intéressés.

Comme toujours St-Roch a paru d'une manière brillante. Comme toujours aussi il a fallu montrer les dents pour que cette partie importante de la ville fut comprise dans le parcours des différentes parades historiques et militaires.

Nous accusons avec reconnaissance réception des annuaires du Collège de Lévis et de Ste-Anne de la Pocatière.

M. Pelland, du ministère de la colonisation, nous fait tenir son dernier volume sur la Gaspésie et Bonaventure. Les futurs colons de ces parages trouveront dans ce livre des renseignements utiles.

N'allez pas croire que notre député était absent durant les fêtes. S'il n'a pas figuré à toutes les grandes cérémonies, c'est qu'il était à ses affaires. Les confitures avant tout.

Entre gens de Limoilou. — Et les ponts qu'on nous a promis? où sont-ils?

— Avec le chemin de ceinture. Va voir s'ils viennent.

Le prince, avant son départ, est passé à nos bureaux, renouveler son abonnement à La Libre Parole. Nous fréquentons la haute parfois.

Les Yankees vont-ils avoir le plaisir de mettre la main sur le "Don de Dieu". Nous n'en serions pas surpris. Les commissaires nous ont habitués à nous attendre à toutes sortes de bêtises et de sottises de leur part.

Autant le feu d'artifice tiré des hauteurs de Lévis a mécontenté les spectateurs, autant celui du parc Victoria a été bien réussi.

A Montréal l'on se plaint que les buvettes sont ouvertes le dimanche. A Québec on ne s'en plaint pas, au contraire ceux qui ont pour devoir de faire observer la loi ferment les yeux.

Il paraît que les marins anglais n'ont pas été satisfaits de la réception qu'on leur a faite à Québec. Et les marins français donc? Alors tout le monde est mécontent.

Lord Roberts qui a affronté plusieurs fois les dangers de la guerre n'a pu résister à la chaleur du soleil canadien. Seuls les bons soins du gouverneur-général ont pu le ramener à la santé.

Le Dr Côté, de St-Sauveur, n'est pas encore placé et déjà les canalicules se dessinent. L'échevin Galleault tâte le terrain.

Une petite feuille montréalaise qui passe pour l'organe de M. Brodeur, dans son n° du 26 juillet, a publié un article fielleux, stupide et maladroit contre l'association de la jeunesse canadienne. Vous avez donc bien peur des jeunes, messieurs? Leur patriotisme désintéressé vous déplaît?

On annonce comme officielle la nomination de sir A. P. Pelletier comme lieutenant-gouverneur.

Nos félicitations. Les fêtes du IIIe centenaire ont porté une grave atteinte à la réputation d'hospitalité de notre bonne ville. Les étrangers qui se sont fait exploiter de tous côtés sont repartis furieux et avec raison.

M. Turgeon est allé se reposer à l'île d'Anticosti. Il se prépare à la prochaine session.

La Patrie annonçait mardi que le News, de Toronto, est passé aux mains d'un groupe conservateur. Vous êtes en retard, confrère. Il y a quinze jours que nous l'avons dit.

Le Progrès du Saguenay est parti en guerre contre le député fédéral, M. Girard, à propos de patronage. Pauvre crèche que de luttes se font en ton nom et aux dépens des intérêts publics!

Mgr. Laflamme remplace Mgr. Mathieu comme recteur de l'Université Laval. Cette institution

a toujours été dirigée par des hommes éminents. La nomination actuelle ne déroge pas au passé.

Messieurs les abbés Lortie et Lagneux sont partis pour un voyage d'études en Europe.

Le Dr Jobin est aussi allé étudier à Paris l'importante question de la mortalité infantile.

La nouvelle que les "Empress" doivent remonter à Montréal est pour le moins prématurée. Rien n'est encore décidé. Nul doute cependant que si les débardeurs maintiennent leurs prétentions le C. P. R. ne délaïse notre port.

L'Oncle "interviewé"

Un reporter du Star a "interviewé" le F. J. Herbette à Québec le 20 juillet, au débotté. Citons ce court paragraphe:

"Ce dernier a refusé de discuter les accusations portées contre lui par une partie de la presse canadienne-française, ajoutant que ces accusations n'étaient pas de nature à diminuer ses sentiments à l'égard des Canadiens dont il apprécie grandement l'estime."

C'est tout. Point. A la ligne.

Les 23 questions de La Vérité resteront donc sans réponse officielle. C'est que "l'Oncle" de France n'y saurait répondre.

Qui tacet consentire videtur.

La Vérité a dit vrai—ce qui lui arrive plus souvent qu'on le pense dans le monde dont l'estime est si haut prise de "l'Oncle" (de la rue Cadet)

Il est vrai que ce monde, ou plutôt ce demi-monde, est celui de la maçonnerie. Et l'on sait que son idole est le Père du Mensonge, le "Grand Révolté" (F. G. Clémenteau dixit)

L'oncle croit que son silence éloquent—O Courard!—va contribuer à augmenter encore l'estime dont il pense jouir en Canada. Il ne se trompait pas de beaucoup: seulement c'est de l'estime à l'envers. Et les Canadiens, un peu malins, ne manqueront pas de trouver à cet "oncle" un certain air bête...

Voilà les types dont le Gr. Or. de France fait des Conseillers d'Etat et des tas de conseillers! Saluez M. Langlois!

Un neveu d'Amérique

LA BANQUE NATIONALE

SAMEDI, le premier d'août prochain, et après cette banque payera à ses actionnaires un dividende de un et trois quarts pour cent, étant au taux de sept pour cent par année sur son capital pour le trimestre finissant le 31 juillet prochain. Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 juillet.

Par ordre du bureau de direction

PLAFRANCE.

Gérant.

Québec 16 juin 1908

OUVERTURE

J'ai l'honneur d'informer Messieurs les Marchands et le Public Québécois que je puis maintenant remplir toutes commandes dans la confection des fourrures.

23 ANS D'EXPERIENCE, dont 5 EN EUROPE et des ouvriers de 1ERE CLASSE sont une garantie de satisfaction.

ERNEST ST-PIERRE

Tel. 3259 44, ST-JOSEPH

BLOC BOILY

VIS-A-VIS LE VENDOME

AVIS AUX VISITEURS

Ne faites pas le voyage à Québec sans vous rendre à la PHARMACIE MARTEL. Ne négligez pas l'utile à l'agréable.

LA PHARMACIE MARTEL

vous offre le meilleur stock en ville, de Médecines, Drogues, Articles de Toilette et Parfumerie.

Adressez-vous de suite à nous; vous épargnerez votre temps et votre argent.

Pharmacie L. E. Martel

91, Rue St-Joseph

Téléphone 3483.

QUEBEC

Fondée en 1876

Téléphone 2223

CHARLES VEZINA

117-123 RUE DU POYT

Installateur de toutes sortes d'appareils de chauffage, Installations électriques, de système de plomberie et de tuyaux en métal

Le plus bel assortiment d'appareils électriques et de poêles de toute sorte qui joignent la durée à l'élégance, à la commodité et à l'économie, tel que les célèbres Pandora, Maple Leaf, Regal, Perfection, Penn Esther, Excel Perfection Plain Semi-Plain et Pan Favorite qui sont tous des poêles en fer.

— DE PLUS —

Les poêles en acier, Kootenay, Universal Favorite Crown Favorite et en acier Favorite

— AUSSI —

Toujours en mains, des réfrigérateurs de toutes grandeurs et de toutes formes en métal ou en bois, et provenant des meilleures fabriques du Canada.

M. Vézina prend charge de toutes sortes de contrats dans sa ligne d'affaires

ATTENTION

LA MAISON JOS COTE

Importateur et marchand de tabac en gros de Québec

Invite Messieurs les Marchands de tout le Dominion, qui se proposent de venir à Québec à l'occasion des fêtes du IIIe Centenaire, d'aller visiter son établissement.

Cette maison possède le stock le plus varié et le plus choisi du Dominion, et se chargera de plus de recevoir tous paquets que vous voudrez bien lui confier pour être ensuite expédié à votre adresse, et cela sans aucune charge.

BUREAU ET MAGASIN 188-183 Rue St-Paul; Phone 1272.

ENTREPOT: 119 Rue St-André; Phone 1272.

SUCCESSOR: 179 Rue St-Joseph; Phone 2037.

12m-7-3-08

Gaudias Poitras

RELIEUR

SPECIALITE: Reliure de bibliothèque et livres blancs. Les commandes sont exécutées très soigneusement et sous le plus court délai possible.

Phone 1735

S COLLINS



ROSARIO LACHANCE

Horloger, Bijoutier et Opticien

252 RUE SAINT-JOSEPH

QUEBEC

SPECIALITE:

Vente et réparation de montres à précision

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES

HAUTE-VILLE, Bureau-Chef, 21, rue St-Jean, En face de la côte ST-ROCH.....73, rue St-Joseph. [du Palais. ST-SAUVEUR.....801, rue St-Valier. ST-JEAN-BAPTISTE.....coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean BASSE-VILLE.....coin Cte Lamontagne et rue St-Pierre LEVIS.....103, rue Commerciale.

Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur et St-Jean-Baptiste sont ouvertes tous les samedis et lundis le soir, de 7 à 8.30 heures.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour

ROSE QUESNEL TABAC A FUMER DOUX & NATUREL ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC